



Extract of Guide épargne et placements

<https://www.francetransactions.com/actus/assurancevie/la-clcv-confirme-que-les-contrats-d-assurance-vie-vendus-par-les-banques-sont.html>

La CLCV confirme que les contrats d'assurance-vie vendus par les banques sont les plus mauvais du marché



Qualités Assurance-Vie -
Publication date: jeudi 4 janvier 2018

Description:

Et toc ! Autant dire les choses comme elles sont ! Inutile de tourner autour du pot. La CLCV dans sa dernière enquête sur l'assurance-vie semble prendre des gants pour mettre en évidence ce que les épargnants constatent depuis tant d'années. Entre frais sur versement prohibitifs et rendements moribonds, les banques ont la palme des contrats les moins performants du marché. Attention toutefois, jugement valable uniquement si l'on se borne à comparer les différents frais et performances des fonds euros...

Copyright © Guide épargne et placements - Tous droits réservés

Les banques ne font que commercialiser des contrats d'[assurance-vie](#) (l'activité de banquier et d'assureur est forcément dissociée en France). Alors, comme la période de l'annonce des rendements des [fonds euros](#) approche, les marronniers des médias sont de sortie, comparatif des rendements et écueils de l'assurance-vie... Sauf que les rendements 2017 ne sont pas encore publiés. De quoi allons-nous parler alors ? Des rendements 2016 ? Dommage.

Enquête CLCV, une date de sortie surprenante... À la veille de la publication des rendements 2017 ?

La CLCV a donc publié une enquête sur les rendements des fonds euros des contrats d'assurance-vie (cf document joint). Or, les rendements pour l'année 2017 ne sont pas encore publiés, donc nous allons évoquer à longueur de paragraphes des données de 2016. Super. Il aurait juste fallu attendre deux mois afin de réaliser une enquête encore plus percutante, car l'écart ne fait que se creuser.

Enfonçons les portes ouvertes !

Le jour où tous les épargnants comprendront qu'ils n'ont aucun avantage à souscrire un contrat d'assurance-vie auprès de leur banque, hormis faire plaisir à leur conseiller bancaire... Le bitcoin pourra bien remplacer l'euro !

Quand une banque, qui rappelons-le, ne peut pas être assureur en même temps, commercialise un contrat d'assurance-vie, de fait, des commissions, source de sa rémunération, seront prélevées. Non seulement sur les versements effectués, mais également sur les encours. Qui paie tous ces frais, si ce n'est l'épargnant ? Mais la situation est identique auprès de tous les intermédiaires financiers, comme les courtiers notamment, il faut bien vivre.

La sous-performance des contrats bancaires ne s'explique donc pas seulement du fait de leur mode de commercialisation, ou de la relative médiocrité des assureurs partenaires, mais bel et bien de l'incapacité des assureurs partenaires de produire du rendement sur la base de tels encours, bien trop colossaux pour pouvoir s'adapter aux moindres évolutions des marchés financiers.

Les contrats les plus mauvais sont ceux qui sont le plus souscrits

Quand une banque, avec plusieurs millions de clients, propose un contrat d'assurance-vie, comment peut faire l'assureur pour obtenir du rendement ? Avec ces taux bas, et des fonds euros dignes d'éléphants financiers, c'est juste mission impossible. Alors oui, les contrats vendus par les banques sont les plus mauvais du marché, car ils sont notamment les plus souscrits.

Pour aller chercher le meilleur, il ne faut pas suivre la foule... Certains investisseurs en [scpi](#) devraient en prendre bonne note.

Enquête CLCV

DOCUMENTATION



Enquête Assurance-Vie CLCV